

Ryan Kett, Erik Oun et Jim Wong c. Kobe Steel Ltd., Shinko Aluminum Wire Co., Ltd., Shinko Wire Stainless Company, Ltd. et Nippon Koshuha Steel Co. Ltd., Cour suprême de la Colombie-Britannique, No. S -1710805

Dallaire c. Kobe Steel, Ltd., Shinko Aluminum Wire Co., Ltd., Shinko Wire Stainless Company, Ltd. et Nippon Koshuha Steel Co. Ltd., Cour supérieure du Québec, No. 500-06-007027-198

En complétant ce formulaire, vous choisissez de ne pas participer à ces procédures ou de ne pas y recevoir de bénéfices.

Si vous vous excluez, soyez avisés qu'il existe des délais stricts à respecter dans lesquels vous devez intenter une action en justice afin de faire valoir votre propre réclamation. En vous excluant, vous assumerez l'entière responsabilité de prendre toutes les mesures juridiques nécessaires pour défendre votre réclamation.

Si vous souhaitez vous exclure, vous devez compléter, signer et transmettre ce formulaire d'exclusion aux Avocats du groupe par courrier, messagerie ou par courrier électronique au plus tard **le 18 Novembre 2020**. Afin de transmettre votre formulaire d'exclusion aux avocats du groupe, vous devez l'envoyer par courriel à dtanjuatco@callkleinlawyers.com ou par courrier ou messagerie aux adresses suivantes :

Pour les résidents du Canada, à l'exception du Québec :

Klein Lawyers LLP

400-1385 8^{ième} Avenue O.

Vancouver, Colombie-Britannique V6H 3V9

À l'attention de : Dax Tanjuatco (Objet : Kobe Steel)

Pour les résidents du Québec :

Klein Avocats Plaideurs Inc.

1800-500 Place d'Armes

Montréal, Québec H2Y 2A2

À l'attention de : Careen Hannouche (Objet : Kobe Steel)

Si vous êtes résident du Québec, vous devez également aviser le greffier de la Cour supérieure de votre choix de vous exclure à l'adresse suivante :

Greffier de la Cour supérieure du Québec - Palais de Justice de Montréal

1, rue Notre-Dame Est

Montréal (Québec) H2Y 1B6

Numéro de dossier : 500-06-007027-198

Je, _____, (nom complet) exerce par la présente mon droit de m'exclure du groupe certifié/autorisé dans le cadre des actions collectives suivantes : *Ryan Kett, Erik Oun et Jim Wong c. Kobe Steel, Ltd., Shinko Aluminum Wire Co., Ltd., Shinko Wire Stainless Company, Ltd., et Nippon Koshuha Steel Co. Ltd.*, Cour suprême de la Colombie-Britannique, No. S-1710805 et *Dallaire c. Kobe Steel, Ltd., Shinko Aluminum Wire Co., Ltd.*,

Shinko Wire Stainless Company, Ltd. et Nippon Koshuha Steel Co. Ltd., Cour supérieure du Québec, No. 500-06-007027-198. J'atteste que je comprends que je ne recevrai aucun bénéfice en vertu du règlement intervenu dans le cadre de ces procédures, que je ne suis pas représenté par Klein Lawyers LLP, Mathew P. Good Law Corporation ou Klein Avocats Plaideurs Inc. et que je serai responsable de protéger mes propres intérêts relatifs aux réclamations présentées dans ces procédures.

Date : _____

Coordonnées

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____